

CAP MAÇON

FORMATION
FINANCÉE
à 100 %⁽¹⁾



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

HÉRAULT

Le titulaire du CAP maçon exerce dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs ou de rénovation dans des activités de réalisation du gros oeuvre (construction de maisons individuelles, de bâtiments collectifs et de bâtiments industriels, tertiaires ou agricoles). Il contribue également à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits de façades, les enduits d'étanchéité et les chapes.



LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ
3

FORMATION
DIPLÔMANTE

PAS DE
PRÉREQUIS

DURÉE
De 9 mois à 3 ans
selon le niveau
d'études

ÉLIGIBLE AU
CPF

ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire
ERASMUS +

ET APRÈS...

POURSUITE D'ÉTUDES

- CAP Carreleur mosaïste (niveau 3)
- CAP plâtrier-plaquiste (niveau 3)
- BP Maçonnerie (niveau 4)

DÉBOUCHÉS MÉTIER

- Ouvrier du bâtiment
- Chef d'entreprise/gérant

Aide aux
entreprises
jusqu'à
6000€

OBJECTIFS

- Construction d'ouvrages de toutes natures
- Exécution de travaux neufs
- Opérations de rénovations ou de réhabilitations

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- **BC1** : Étude et préparation d'une intervention
- **BC2** : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- **BC3** : Réalisation de travaux spécifiques
- Technologie, prévention, lecture de plans
- Arts appliqués

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Prévention Santé Environnement
- Mathématiques, sciences physiques
- Français, histoire géographie
- Langue vivante étrangère (anglais)
- Éducation physique et sportive

Date d'enregistrement de la certification : 15/05/2021

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITÉS D'ÉVALUATION

TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, tests de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Entrée permanente.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 7328 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU
CFA



DES LIENS ÉTROITS
avec les entreprises du secteur et
les branches professionnelles



1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ
aux besoins en recrutement des
entreprises et la mise en relation



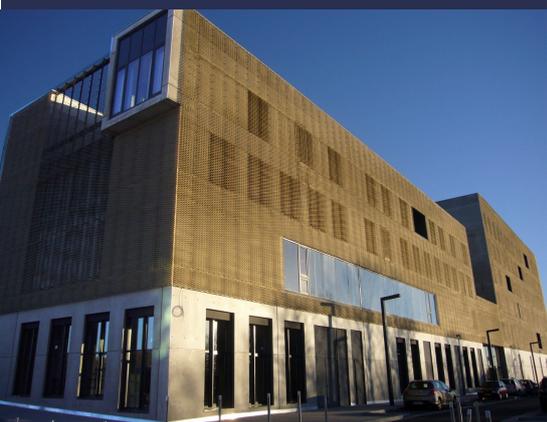
ACCESSIBILITÉ
personnes à mobilité
réduite
Référénte handicap :
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION
D'ATELIERS COLLECTIFS**
Repas débats, ateliers d'initiative
citoyenne, participations aux
concours MAF



**PARTENAIRE
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00